



PRÉFET  
DE LA RÉGION  
BOURGOGNE-  
FRANCHE-COMTÉ

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

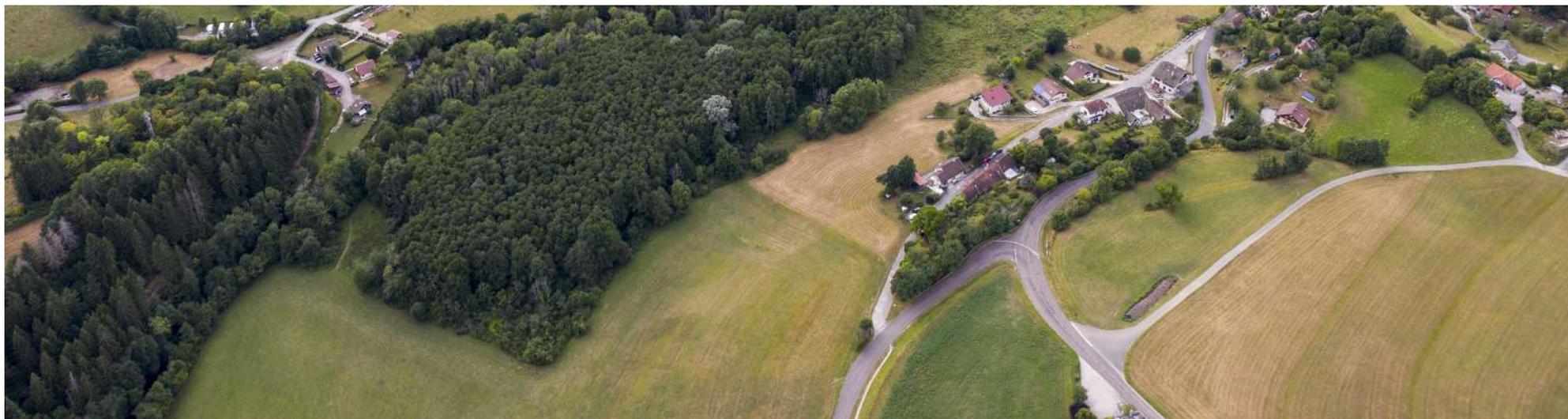


# LE PLAN DE RELANCE

## en région BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

20 juillet 2021

Volet Agriculture et Alimentation



## INTRODUCTION

PRÉAMBULE DU PRÉFET _____	04
LES OBJECTIFS PRINCIPAUX _____	05
LES BÉNÉFICIAIRES _____	06
DES ENJEUX MULTIPLES _____	07
L'AGRICULTURE EN RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ _____	08
LE PLAN FRANCE RELANCE EN RÉGION _____	09

LES RETOMBÉES FINANCIÈRES PAR DÉPARTEMENT _____	10
AIDES DU PLAN DE RELANCE PAR DÉPARTEMENT (1) _____	11
AIDES DU PLAN DE RELANCE PAR DÉPARTEMENT (2) _____	12
AIDES DU PLAN DE RELANCE PAR DÉPARTEMENT (3) _____	13
DEVELOPPEMENT DES FILIERES RICHES EN PROTEINES VEGETALES _____	14
LA CULTURE DE PROTÉINES VÉGÉTALES EN RÉGION _____	15

## ACCOMPAGNER LES EXPLOITATIONS AGRICOLES \_\_\_\_\_ 16

AGROÉQUIPEMENT, MATÉRIEL D'ÉPANDAGE DE PRÉCISION OU DE SUBSTITUTION AUX PRODUITS PHYTOSANITAIRES _____	17
PROJET RETENUS _____	18
PLAN PROTÉINES VÉGÉTALES - AMONT _____	19
RÉPARTITION DES PROJETS RETENUS PAR DÉPARTEMENT _____	20

RÉHABILITER LES HAIES ET ARBRES CHAMPÊTRES (1) _____	21
RÉHABILITER LES HAIES ET ARBRES CHAMPÊTRES (2) _____	22
RÉPARTITION DES STRUCTURES D'ACCOMPAGNEMENT _____	23
DIAGNOSTIC CARBONE _____	24



## RENFORCER LA COMPÉTITIVITÉ DES FILIÈRES AGRICOLES ET AGRO-ALIMENTAIRES 25

<b>ABATTOIRS</b>	26
PROJETS RETENUS (1)	27
PROJETS RETENUS (2)	28
<b>IMPACTS EN QUELQUES CHIFFRES</b>	29
<b>LES INVESTISSEMENTS</b>	30
QUELQUES INVESTISSEMENTS	31

<b>ABATTOIRS MOBILES</b>	32
<b>FILIÈRES ET INDUSTRIES AGRO-ALIMENTAIRES</b>	33
PROJETS RETENUS (1)	34
PROJETS RETENUS (2)	35
PROJETS RETENUS (3)	36
PROJETS RETENUS (4)	37
PROJETS RETENUS (5)	38

## DÉVELOPPER L'ALIMENTATION AU TRAVERS DES CIRCUITS COURTS 39

<b>PROJETS ALIMENTAIRES TERRITORIAUX (1)</b>	40
PROJETS ALIMENTAIRES TERRITORIAUX (2)	41
<b>SOUTIEN DES PROJETS EN ÉMERGENCE</b>	42
<b>ACCOMPAGNER L'AMPLIFICATION DES PROJETS</b>	43

<b>DÉVELOPPER LA VENTE DIRECTE</b>	44
<b>SOUTIEN DES JARDINS PARTAGÉS ET FAMILIAUX, EN QPV (1)</b>	45
SOUTIEN DES JARDINS PARTAGÉS ET FAMILIAUX, EN QPV (2)	46



Le plan France relance se déploie depuis plusieurs mois sur le territoire de la région Bourgogne-Franche-Comté. Rarement, en aussi peu de temps, des moyens d'intervention aussi massifs de l'État auront été engagés.

Les trois priorités du plan de relance, la transition écologique, la compétitivité et la cohésion, se déclinent sur le terrain dans tous les départements de la région, avec des mesures et des actions visibles couvrant un champ large de l'action publique.

Sans compter les enveloppes du Ségur de la santé qui s'élèvent à 755 millions d'euros sur la région, ce sont déjà près de 1,2 milliard d'euros de moyens de l'État qui sont engagés auprès des entreprises, des collectivités, des associations ou bien auprès des particuliers.

Notre région se distingue favorablement, et c'est le fruit de la mobilisation de tous les acteurs, par l'importance des aides à la modernisation industrielle, à la transition agricole, le nombre de projets de rénovation

énergétique des bâtiments de l'État ou bien encore l'importance des mesures visant la formation et l'insertion des jeunes.

La méthode de travail utilisé est celle de la concertation à tous les niveaux, avec le partenaire régional autour d'un accord de relance Etat-région inédit, avec les départements autour d'accords départementaux selon les territoires, et bientôt avec les intercommunalités à travers les futurs contrats de relance et de transition écologique (CRTE).

Le présent document donne un aperçu de l'importance de la diversité des moyens engagés, avec des exemples concrets, pour accompagner l'adaptation des exploitations agricoles, renforcer la filière et développer les productions locales et les circuits courts.

Il se veut aussi, après 10 mois de mise en œuvre, le témoignage de la mobilisation sans précédent des services de l'État en coopération avec les acteurs professionnels et ceux des collectivités.

Fabien SUDRY, Préfet de la région  
Bourgogne-Franche-Comté  
Préfet de la Côte-d'Or



L'objectif global est de consolider le développement d'une agriculture durable et résiliente pour renforcer la souveraineté alimentaire de la France et préserver les débouchés à l'export.

Les principaux objectifs sont :



**1** **MILLIARD** au niveau national  
pour les exploitants agricoles, les filières agro-  
alimentaires et les collectivités territoriales.

L'objectif global est de consolider le développement d'une agriculture durable et résiliente pour renforcer la souveraineté alimentaire de la France et préserver les débouchés à l'export.



### LES EXPLOITANTS AGRICOLES



### LES FILIÈRES AGRICOLES ET AGRO-ALIMENTAIRES

Les entreprises agro-alimentaires, les entreprises de l'amont (alimentation animale, fournisseurs d'intrants), jusqu'à la distribution et la restauration collective.



### LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

pour le développement d'une alimentation locale, en circuits courts.

# Les enjeux

## 1 ÉCONOMIQUES

Une meilleure rémunération  
des producteurs  
Favorisation des  
exportations

## 2 SANITAIRES

Prévention des risques sanitaires  
et des crises

## 3 ENVIRONNEMENTAUX

Mise en œuvre des modèles plus durables  
et résilients, moins consommateurs d'intrants

## 4 SOCIÉTAUX

Réduction des intrants, amélioration  
du bien-être animal





**5 MILLIONS**

de valeur ajoutée pour  
l'ensemble des filières

**1<sup>ère</sup>**  
**région rurale**  
de France



**2553 ENTREPRISES**

du secteur agro-alimentaires, dont les exploitations  
agricoles



**26 404** exploitations agricoles  
6% de l'ensemble des exploitations  
françaises

**55%** des tonnages  
des abattoirs de la région ciblent des bovins  
de la région

**4%** de la valeur ajoutée régionale  
pour l'agriculture contre 1,7% en France

**144 000** tonnes  
de volume abattu en 2020 par 16 abattoirs  
de boucherie

**24** projets alimentaires territoriaux reconnus dans 6 départements

**5 Millions** d'euros de valeur ajoutée pour l'ensemble des filières.....

**0,8 Million** d'euros  
pour la filière laitière sous signe  
de qualité

**1,4 Millions** d'euros  
pour la filière viticole

# LES RETOMBÉES FINANCIÈRES LIÉES AU PLAN DE RELANCE EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



**20.6 M €** retenus après 6 mois de déploiement du plan de relance dans la région.

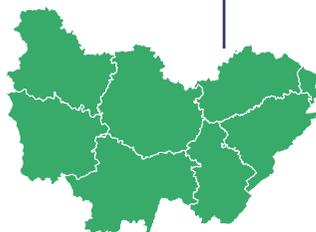
## — APPELS À PROJETS NATIONAUX



**738 projets** retenus pour la région

**13,7 M €**

## — APPELS À PROJETS RÉGIONAUX



**117 projets** retenus

**6,9 M €**



# AIDES DU PLAN DE RELANCE PAR DÉPARTEMENT (1)



	AMONT – AGROÉQUIPEMENT ET PLAN PROTÉINES (702 lauréats)	ABATTOIRS (14 projets)	HAIES (20 structures)	STRUCTURATION DE FILIÈRES (1 projet)	PAT (7 projets)	REFUGES (26 projets)	JARDINS PARTAGÉS – ANRU (5 projets)
 CÔTE-D'OR	3 347 914 €	625 099 €	61 787 €		65 640 €	190 000 €	525 000 €
 DOUBS	1 293 339 €	1 452 442 €	37 475 €			180 000 €	140 000 €
 JURA	356 733 €	22 406 €	27 062 €		99 883 €	100 000 €	
 NIÈVRE	1 752 511 €	163 424 €	101 420 €		520 572 €	70 000 €	65 000 €

# AIDES DU PLAN DE RELANCE PAR DÉPARTEMENT (2)



	AMONT – AGROÉQUIPEMENT ET PLAN PROTÉINES (702 lauréats)	ABATTOIRS (14 projets)	HAIES (20 structures)	STRUCTURATION DE FILIÈRES (1 projet)	PAT (8 projets)	REFUGES (27 projets)	JARDINS PARTAGÉS – ANRU (5 projets)
 <b>HAUTE-SAÔNE</b>	1 043 962 €	176 563 €	57 084 €			70 000 €	
 <b>SAÔNE ET LOIRE</b>	1 082 645 €	174 661 €	53 848 €		331 338 €	180 000 €	
 <b>YONNE</b>	1 870 552 €	1 750 202 €		1 542 005 €		160 000 €	309 900 €
 <b>TERRITOIRE DE BELFORT</b>	154 463 €		(avec le 25)		55 553 €	50 000 €	

## AIDES DU PLAN DE RELANCE PAR DÉPARTEMENT (3)



Au total en Bourgogne-Franche-Comté



AMONT – AGROÉQUIPEMENT ET PLAN PROTÉINES	ABATTOIRS	HAIES	STRUCTURATION DE FILIÈRES	PAT	REFUGES	JARDINS PARTAGÉS – ANRU
(702 lauréats)	(14 projets)	(20 structures)	(1 projet)	(8 projets)	(27 projets)	(5 projets)
10 902 119 €	4 364 797 €	396 160 €	1 542 005 €	1 072 986 €	1 000 000 €	1 039 900 €

La ventilation des crédits par département pour les «Diagnostics carbone» n'est pas disponible à ce stade. Les industries agro-alimentaires retenues (présentées page 24) l'ont été sur un autre budget que les 1 milliard d'euros portés par le Ministère chargé de l'agriculture.

**DOUBLEMENT** des surfaces dédiées à ces productions à l'horizon 2030, soit **2 MILLIONS** d'hectares (et 8 % de la surface agricole utile), avec trois priorités :



### **RENFORCER** la souveraineté alimentaire de la France en produits destinés à l'alimentation animale

Développer la culture des légumineuses à graines (soja, pois, féverole lupin) et légumineuses fourragères (luzerne, trèfle, lotier, sainfoin).

Réduire notre dépendance aux importations telles que le soja importé de pays tiers.

### **DÉVELOPPER** les légumes secs pour l'alimentation humaine en légumes secs (lentilles, pois chiche, haricots, pois, fèves, etc.)

pour diversifier les apports en protéines en lien avec les recommandations du Programme National Nutrition Santé (PNNS).

### **RENFORCER** la résilience des exploitations :

Réduire les apports d'engrais azotés : les légumineuses fixent l'azote de l'air et le transforment pour être directement utilisable par les plantes,

limiter l'utilisation de produits phytosanitaires.



## LA CULTURE DE PROTÉINES VÉGÉTALES EN RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



Les plateaux dont les sols sont souvent peu profonds et les vallées de Bourgogne-Franche-Comté sont propices aux grandes cultures. La Côte-d'Or et l'Yonne demeurent les principaux départements producteurs d'oléoprotéagineux en Bourgogne-Franche-Comté, cumulant à eux deux 60 % des surfaces cultivées.

**5** ème  
rang

en oléo-protéagineux

10 % de la sole française  
avec 233 000 ha



**2** ème  
rang

pour sa surface en soja

22% de la sole française  
avec 38 500 ha

Données statistiques agricoles annuelles (2018)



# ACCOMPAGNER LES EXPLOITATIONS AGRICOLES

**AGROÉQUIPEMENT ET MATÉRIEL D'ÉPANDAGE  
DE PRÉCISION OU DE SUBSTITUTION AUX PRODUITS  
PHYTOSANITAIRES**

**PLAN PROTÉINES VÉGÉTALES ET AGRO-ÉQUIPEMENT**

**RÉHABILITER LES HAIES ET ARBRES CHAMPÊTRES**

**DIAGNOSTIC CARBONE**

# EXPLOITATIONS AGRICOLES

AGROÉQUIPEMENT ET MATÉRIEL D'ÉPANDAGE DE PRÉCISION OU DE SUBSTITUTION AUX PRODUITS PHYTOSANITAIRES



Soutien de France relance à l'achat de matériels d'épandage pour **limiter l'usage des intrants** (produits phytosanitaires, effluents, fertilisants) et leurs dérives, ou substituer leurs usages, au travers de **l'investissement technologique** dans du matériel performant et de précision.

**Exemple de matériel éligible** : buses permettant de réduire la dérive, herse étrille et houe rotative pour désherber mécaniquement les cultures, charrue décavaillonneuse dans les vignes, etc.

**135 MILLIONS**  
au niveau national

Aider les entreprises à gagner en compétitivité, par une accélération des investissements d'automatisation et de numérisation de leurs procédés industriels.



Herse étrille

# EXPLOITATIONS AGRICOLES

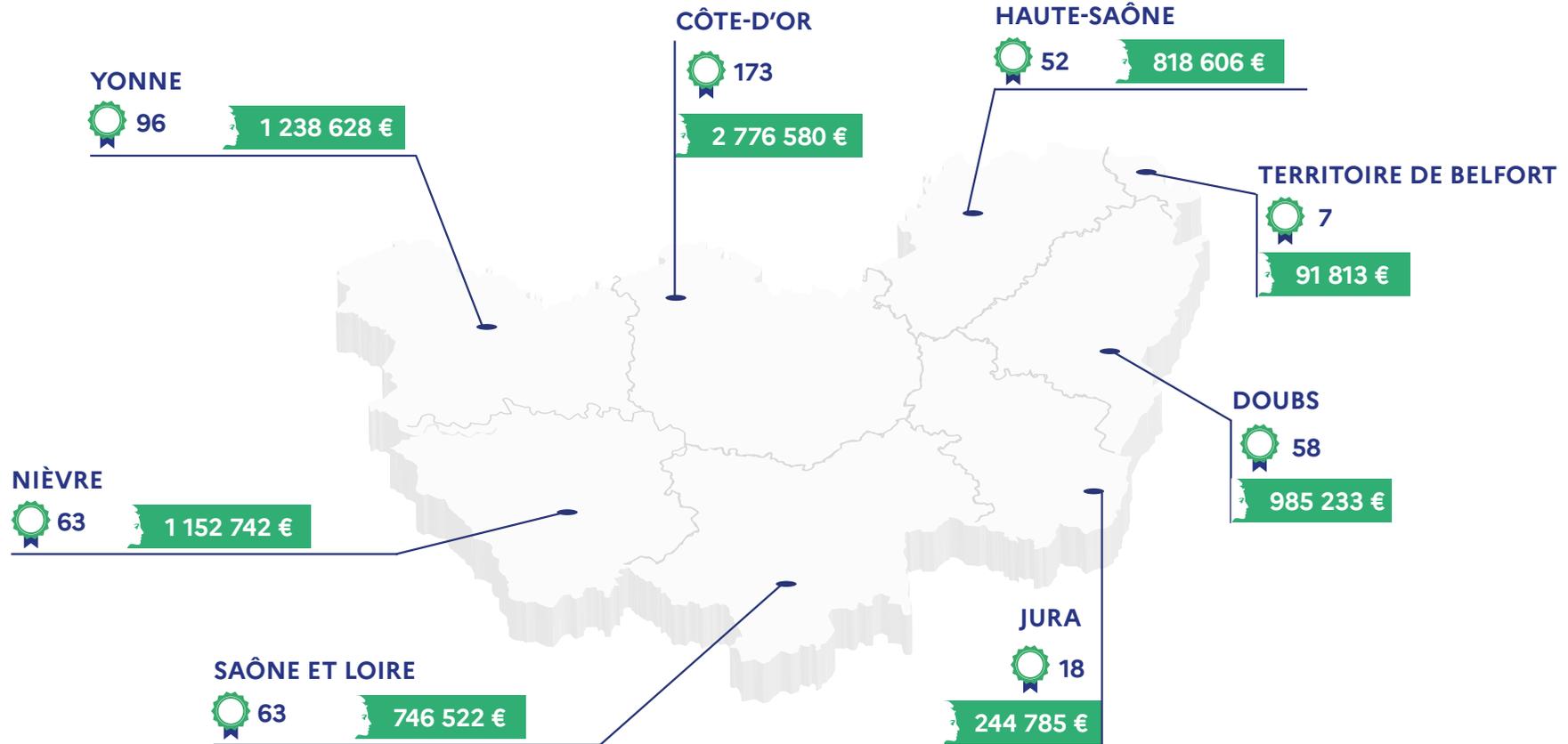
PROJETS RETENUS SUR L'AGROÉQUIPEMENT, MATÉRIEL D'ÉPANDAGE DE PRÉCISION OU DE SUBSTITUTION AUX PRODUITS PHYTOSANITAIRES



Nombres de dossiers retenus



Aides de l'État



**530 lauréats** retenus en Bourgogne-Franche-Comté pour un montant d'aide de 8 M€.

# EXPLOITATIONS AGRICOLES

PLAN PROTÉINES VÉGÉTALES - AMONT



L'objectif est d'accompagner l'investissement dans du matériel pour la culture, la récolte et le séchage des espèces riches en protéines ainsi qu'au développement des sursemis de légumineuses fourragères par l'achat de semences spécifiques.

**40 MILLIONS**  
au niveau national

**172 dossiers**  
retenus en région

**2,8 MILLIONS**  
d'aide en région

Les projets soutenus vont du très amont (unités de triage des semences de protéagineux) au très aval (toasters, ces derniers étant utilisés pour griller les graines destinées à l'alimentation animale, afin d'en faciliter la digestion), en passant par des semoirs de précision pour trier les semences, des outils de coupe et de presse. D'autres projets seront soutenus, en région, d'ici fin 2021



# EXPLOITATIONS AGRICOLES

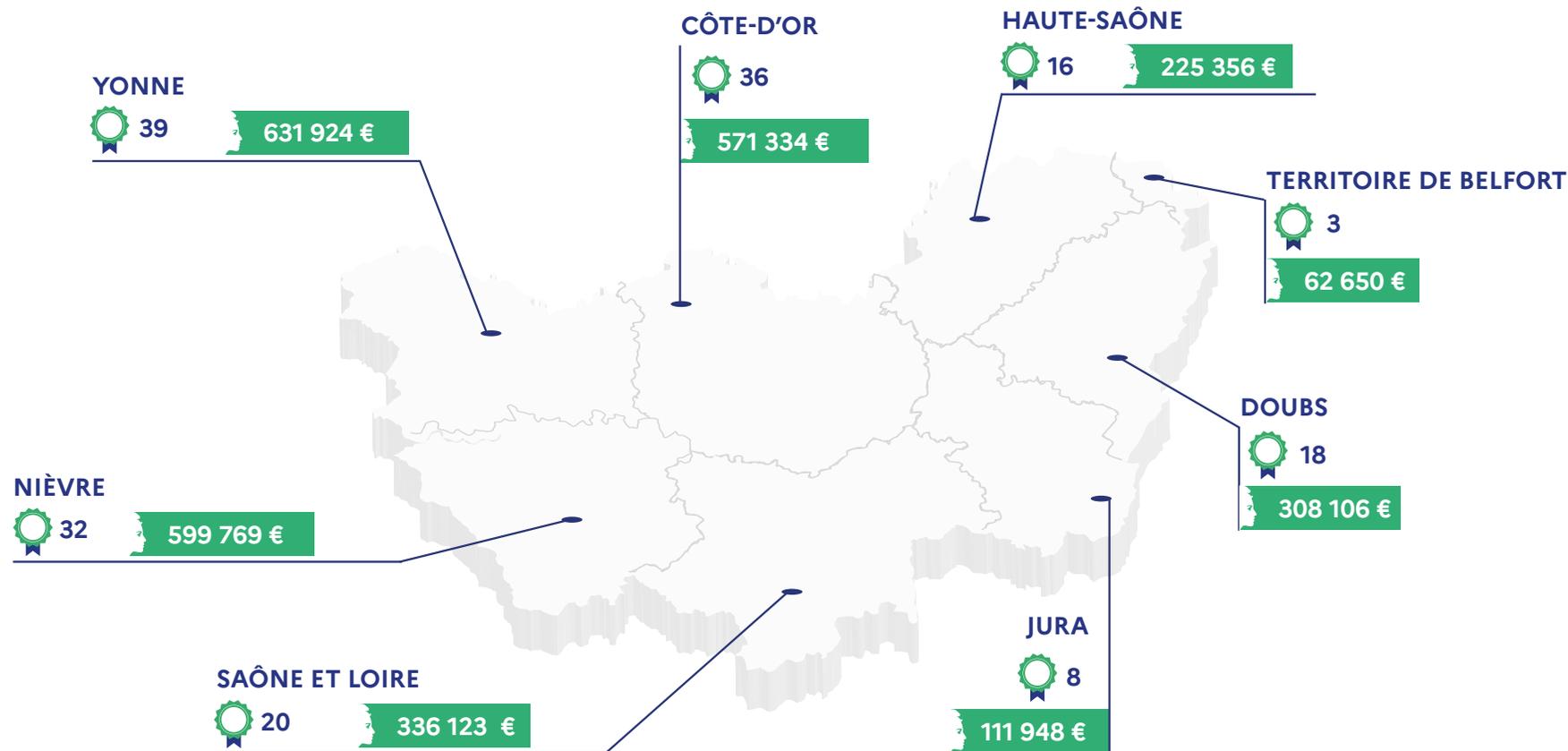
## RÉPARTITION DES PROJETS RETENUS PAR DÉPARTEMENT



Nombre de dossiers retenus



Aides de l'État



**172 dossiers** retenus en Bourgogne-Franche-Comté pour un montant d'aide de 2,8 M €.

# EXPLOITATIONS AGRICOLES

## RÉHABILITER LES HAIES ET ARBRES CHAMPÊTRES (1)



Les haies et les arbres champêtres jouent des **rôles agronomiques et environnementaux essentiels** dans les espaces agricoles.

**3,12 MILLIONS**  
pour la Bourgogne-Franche-Comté

Plus nombreux, les arbres garantissent une meilleure résilience des agro-systèmes :



**Favoriser**

l'infiltration des eaux



**Participer**

à la biodiversité et à la conservation des sols



**Contribuer**

grâce à l'ombrage qu'ils procurent aux animaux au bien-être animal

### « PLANTONS DES HAIES »

est un programme visant à démultiplier les projets de plantations de haies ou d'alignements d'arbres intra-parcellaires, sur toute surface agricole (terres arables, prairies, pâturages ou cultures permanentes).



**400 km** de haies et/ou d'alignements d'arbres devront être implantés en Bourgogne-Franche-Comté, pour contribuer à l'effort national qui s'élève à 7000 km.

Des plantations « clefs en main » sont proposées aux porteurs de projets, avec :



### UNE PART D'ANIMATION ET DE CONSEIL TECHNIQUE pour lever les verrous techniques voire psychologiques à la plantation.

ALTERRE accompagne les opérateurs chargés du conseil à la plantation et élabore des outils facilitant la réalisation des études de conception des projets de plantation : trame de diagnostic, tableur pour évaluer le montant

des projets, ressources techniques et réglementaires, etc.

ALTERRE est aussi chargée de l'organisation de rencontres de terrain, dans le but de valoriser les plantations financées.

[www.alterrebourgognefranche-comte.org/a/1426/le-plan-de-relance-dispositif-plantons-des-haies-est-decline-en-bourgogne-franche-comte/](http://www.alterrebourgognefranche-comte.org/a/1426/le-plan-de-relance-dispositif-plantons-des-haies-est-decline-en-bourgogne-franche-comte/)



### UNE PRISE EN CHARGE À 100 %

des frais d'étude, l'ingénierie et les investissements liés à la plantation de haies (achat de plants, etc.)

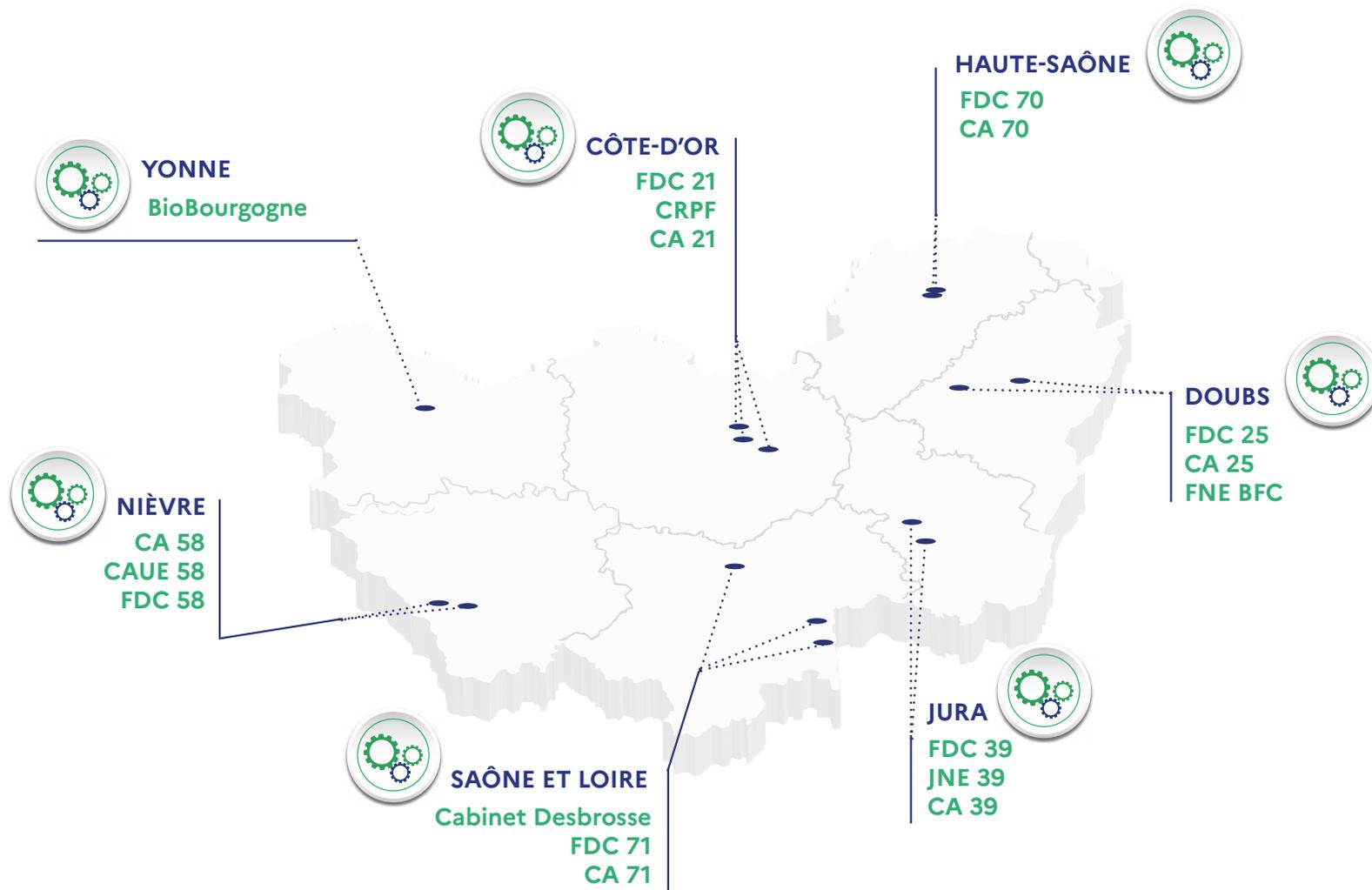
**Plus de 400 bénéficiaires** seront accompagnés pour planter des haies (agriculteurs, collectivités, ...) grâce à l'enveloppe de 591 546 € dédié à l'animation et à l'accompagnement technique.

# EXPLOITATIONS AGRICOLES

## RÉPARTITION DES STRUCTURES D'ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUES RETENUES



18 Structures d'appui technique réaliseront l'accompagnement des agriculteurs



# EXPLOITATIONS AGRICOLES

DIAGNOSTIC CARBONE



Le principe est de financer des diagnostics carbone pour les agriculteurs installés depuis moins de 5 ans et d'identifier les leviers d'actions pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et développer le stockage de carbone dans les exploitations.

**10 MILLIONS**  
au niveau national

Dispositif subventionné  
à hauteur de

**90%**

Les structures d'accompagnement en région :

LA COOPÉRATIVE 110 BOURGOGNE - **35 exploitations**

BIO BOURGOGNE - **35 exploitations**

RÉSEAU DES CHAMBRES D'AGRICULTURE - **400 exploitations**

RÉSEAU DES CERFRANCE - **329 exploitations**





# COMPÉTITIVITÉ DES FILIÈRES AGRICOLES ET AGRO-ALIMEN- TAIRES

**ABATTOIRS**

**STRUCTURATION DE FILIÈRES  
ET INDUSTRIE AGRO-ALIMENTAIRE**

# RENFORCER LA COMPÉTITIVITÉ

ABATTOIRS



**130 MILLIONS**  
au niveau national

**4,9 MILLIONS**  
au niveau régional

**14 projets retenus à ce stade pour  
un montant de 4,36 M €**

## Les objectifs sont :

**AMÉLIORER** la protection animale (préalable), la santé et la sécurité au travail

**RENFORCER** la compétitivité des entreprises et des filières en accompagnant la segmentation de l'offre et la création de valeur ajoutée

**PARTICIPER** au maintien de l'emploi au travers de la modernisation des outils d'abattage

**FORMER** à la protection animale et au respect des réglementations sanitaire et environnementale.



handshake

# RENFORCER LA COMPÉTITIVITÉ

ABATTOIRS, PROJETS RETENUS (1)



Projets retenus et montants d'aide associés :



Charollais Viandes  
(Paray le Monial, 71)  
**15 127 €**



**SICAREV**  
ÉLEVEUR DE GOÛT

SICAREV  
(Migennes, 89)  
**1 355 195 €**



Sté Abattage Chatillonnais  
(Chatillon/Seine, 21)  
**44 409 €**



Sté Abattage des Vosges  
(Luxeuil, 70)  
**150 037 €**



**LE BOEUF ÉTHIQUE**  
DE L'ÉTABLE À LA TABLE

Le Boeuf Ethique  
(abattoir mobile, 21)  
**580 690 €**

**ABATTOIR**  
*de la Motte*

Abattoir de la Motte  
(Pusey, 70)  
**26 527 €**



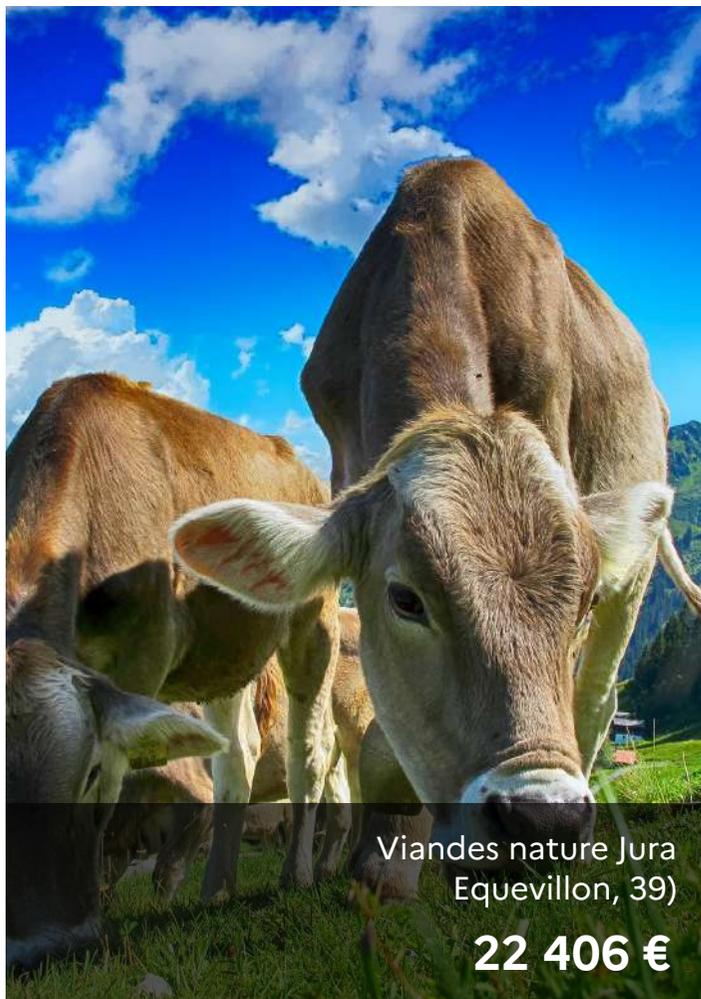
Sté Bisontine d'Abattage  
(Besançon, 25)  
**404 958 €**

# RENFORCER LA COMPÉTITIVITÉ

## ABATTOIRS, PROJETS RETENUS (2)



Projets retenus et montants d'aide associés :



Viandes nature Jura  
Equevillon, 39)

**22 406 €**



Éleveurs de la Chevillotte  
(Valdahon, 25)

**635 599 €**



Cosne agrolim  
(Cosne, 58)

**141 267 €**



DUC  
(Chailley, 89)

**395 008 €**



Coop d'abattage du Haut  
Doubs (Pontarlier, 25)

**411 887 €**



GUILLOT  
COBRED A

SAS Guillot cobreda  
(Cuisery, 71)

**159 534 €**



Syndicat intercommunal  
de l'abattoir du sud  
Morvan(Luzy, 58)

**22 157 €**

# RENFORCER LA COMPÉTITIVITÉ

LES 14 ABATTOIRS LAURÉATS, QUELQUES CHIFFRES



**21** EMPLOIS CRÉÉS

**71743** T/an  
en boucherie

**54 405** T/an  
en volailles

**2** abattoirs de volailles

**12** abattoirs de  
boucherie

soutenus par le plan France relance

**192** personnes  
formées



**7** projets avec vidéosurveillance financés  
sur des lieux de passage des animaux

objectif de vérifier la bonne application du respect  
de la protection animale

Les principaux investissements réalisés concernent :

3

### LE BIEN-ÊTRE ANIMAL :

vidéosurveillance, modernisation de la bouverie (changement revêtement avec des tapis antidérapants, agrandissement des cases d'hébergement, amélioration de l'éclairage, de la ventilation...), amélioration du box de mise à mort...

2

### AMÉLIORATION DE LA SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL :

réhabilitation de la ligne d'abattage (tapis de sol, accrochage des carcasses, poste de saignée, automatisation de l'éviscération, rénovation vestiaires...)

1

### AMÉLIORATION DE LA COMPÉTITIVITÉ :

extension des chambres froides pour le stockage, changement des systèmes de refroidissement, construction/modernisation de l'atelier de découpe (3 projets avec des investissements notables)



## L'abattoir de Luzy (58) :

a investi dans **un nouveau box d'abattage porcin/ovin** ; la mise à mort de l'animal sera plus efficace et le poste est plus ergonomique pour l'opérateur.

Il a également profité de l'appel à projet pour **rénover les surfaces des locaux de stockage** de certains produits afin d'optimiser le nettoyage et la désinfection et de garantir une meilleure sécurité sanitaire des produits.

## L'abattoir de Migennes (89) exploité par SICAREV :

consacrera 2/3 de ses dépenses d'investissements en faveur de **l'amélioration des conditions de travail des opérateurs**, en modernisant les plateformes élévatoires existantes de la zone d'abattage, par exemple.

Le réaménagement des couloirs de circulation du bétail aura pour effets de faciliter le travail des hommes tout en **améliorant le bien-être animal** dans cette zone.

Ces investissements s'accompagnent de formations à la protection animale ainsi qu'aux **bonnes pratiques d'hygiène, de sécurité et de prévention des risques**.





**1ère région** à expérimenter un modèle d'abattoir mobile, avec un lancement à l'été 2021, la Bourgogne-Franche-comté fait figure de précurseurs.



**8 lauréats** ont déjà été retenus  
**7,8 M€** de montant total d'investissement

L'abattoir mobile se déplacera dans les fermes à raison d'une exploitation par jour. Entre 6 et 12 animaux seront abattus par jour.



Les éleveurs s'engagent à appliquer la charte de société :

**LES CONDITIONS D'ÉLEVAGE** (pâturage, autonomie alimentaire, lien avec l'éleveur, sans antibiotiques

**LE MODE D'ÉLEVAGE** prenant en compte les besoins naturels des animaux)

**L'ALIMENTATION** (herbe, sans OGM, sans huile de palme)



## ACCÉLÉRATION DE LA STRUCTURATION ET DU DÉVELOPPEMENT DE FILIÈRES PERFORMANTES,

de l'amont à l'aval, répondant très concrètement aux nouvelles tendances de marchés créatrices de valeur ajoutée pour l'ensemble des acteurs, des attentes sociétales ou d'évolution des modes de production.

## SOUTIEN À L'INVESTISSEMENT ET À LA MODERNISATION DE L'INDUSTRIE

plus précisément la relocalisation en France des productions stratégiques, le développement de projets industriels matures à fort impact territorial, ou mobilisant des technologies du futur (robotique, capteurs,...)

**15** ENTREPRISES agro-alimentaires sont accompagnées dans le cadre du plan France relance pour un montant d'aide de 3 433 494 €. Six départements sont concernés : Côte-d'Or, Doubs, Jura, Haute-Saône, Saône-et-Loire et Yonne.

# RENFORCER LA COMPÉTITIVITÉ

FILIÈRES ET INDUSTRIES AGRO-ALIMENTAIRES,  
PROJETS RETENUS (1)



## 110 BOURGOGNE (89)

Équiper une quinzaine de silos de l'Yonne, Nord Côte-d'Or et Seine-et-Marne pour collecter et stocker dans de bonnes conditions les céréales (conditions sanitaires / sans insecticide + sécurité au travail)

Subventions de l'État

1 542 005 €

## SIRUGUE (21)

Alimentation animale. Agrandissement du bâtiment en hauteur avec nouvelle charpente intégrant des silos liés au process. Amélioration process et automatisme



Subventions de l'État

1 125 020 €



## FROMAGERIE PERRIN VERMOT (25)

Augmentation des capacités de production de fromages, nouvelle station d'épuration

Subventions de l'État

112 000 €

# RENFORCER LA COMPÉTITIVITÉ

## FILIÈRES ET INDUSTRIES AGRO-ALIMENTAIRES, PROJETS RETENUS (2)



### FESTINS DE BOURGOGNE (89)

Restauration haut de gamme à emporter. Projets de réaliser des extensions de 1300m<sup>2</sup> sur son site historique, avec des nouveaux outils de production plus modernes et plus efficaces énergétiquement.

Subventions de l'État

250 000 €

### BAZIN (70)

Charcuterie. Investissements équipements et augmentation capacité de production.

Subventions de l'État

514 024 €



### DULCESOL/ VICKY FOODS (71)

Création d'une entreprise pour fabrication de pain de mie.

Subventions de l'État

400 000 €

# RENFORCER LA COMPÉTITIVITÉ

## FILIÈRES ET INDUSTRIE AGRO-ALIMENTAIRE, PROJETS RETENUS (3)



### SABATIER/SALAISONS DIJONNAISES (21)

Modernisation du process de cuisson et de préparation des viandes des produits de charcuterie cuite afin de conserver la compétitivité et la position de leader sur le marché du JAMBON PERSILLE DE BOURGOGNE mais également d'autres spécialités régionales.

Subventions de l'État

210 000 €

### HEBERT-PROJET CLÉMENTINE (39)

Création d'une ligne industrielle pour emballage agroalimentaire innovant (breveté en 2020) hybride et recyclable.

Subventions de l'État

555 850 €



### LACROIX EMBALLAGE (39)

Programme de R&D permettant d'améliorer sa compétitivité sur le marché de l'emballage en biomatériaux, alternatives aux emballages plastiques.

Subventions de l'État

362 012 €

# RENFORCER LA COMPÉTITIVITÉ

FILIÈRES ET INDUSTRIE AGRO-ALIMENTAIRE,  
PROJETS RETENUS (4)



## CHEVENET (71)

Réorientation de l'activité vers des filières qualité, avec agrandissement et modernisation des sites de production.

Subventions de l'État

12 628 €

## ARDPI RAISIDIAS (21)

Fabrication de matériel pour la fermentation destiné aux industries agro-alimentaires et de la santé, pour préserver ce savoir-faire en France.

Subventions de l'État

530 612 €



## SALMON EST (70)

Fumage de saumon, découpe et conditionnement de poisson frais. Extension de l'activité à de nouveaux marchés en Europe.

Subventions de l'État

109 168 €



## APIDIS (21)

Achat de machine de conditionnement automatique

Subventions de l'État

91 200 €

## CHOCOLATERIE PELEN (39)

Nouvelle machine pour le dressage à pâtisserie, permettant de gagner en productivité et en régularité pour des tâches habituellement faites à la main

Subventions de l'État

14 680 €



## EURL BENETOT (pâtisserie) (39)

Achat d'une machine de découpe à commande numérique

Subventions de l'État

46 800 €



# DÉVELOPPER L'ALIMENTATION AU TRAVERS DES CIRCUITS COURTS

**PROJETS ALIMENTAIRES TERRITORIAUX (1)**

**AIDE À L'ÉMERGENCE DES PROJETS ALIMENTAIRES  
TERRITORIAUX**

**ACCOMPAGNER L'AMPLIFICATION DES PROJETS ALIMEN-  
TAIRES TERRITORIAUX**

**DÉVELOPPER LA VENTE DIRECTE**

**SOUTENIR LES PROJETS DE JARDINS PARTAGÉS ET FAMI-  
LIAUX, NOTAMMENT EN QUARTIER PRIORITAIRE**

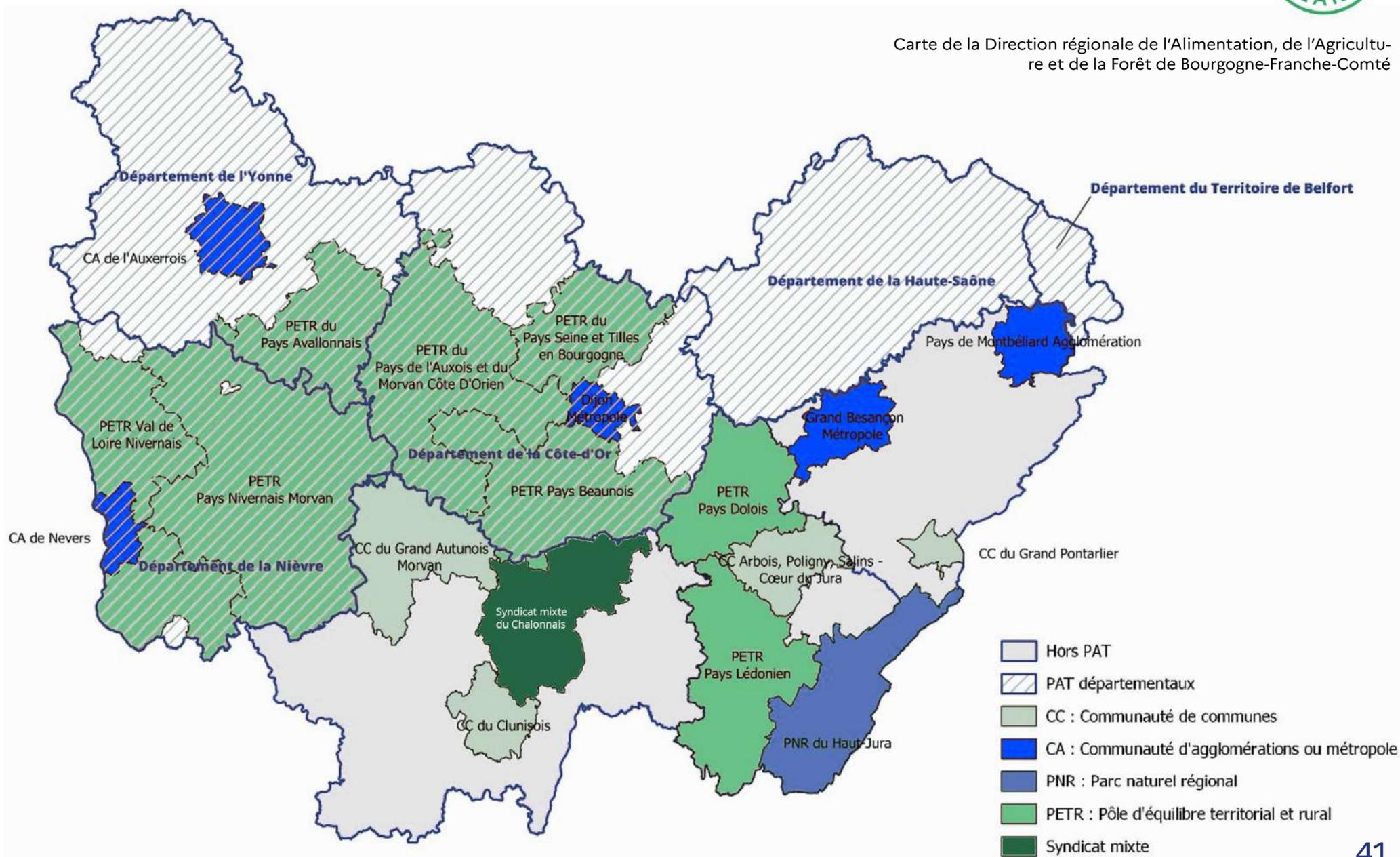


# CIRCUITS COURTS

## PROJETS ALIMENTAIRES TERRITORIAUX (2)



Carte de la Direction régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Bourgogne-Franche-Comté



Note : La CA de Nevers est également concernée par le PAT du PETS Val de Loire Nivernais

Les projets alimentaires territoriaux (PAT) ont pour objectif de relocaliser l'agriculture et l'alimentation dans les territoires en soutenant l'installation d'agriculteurs, les circuits courts ou les produits locaux dans les cantines.

L'exemple du PAT porté par la CC Arbois Poligny Salins :

souhait de soutenir le développement d'une agriculture locale et diversifiée, via l'approvisionnement du restaurant intercommunal d'Arbois ou encore des ventes en direct.



### LE PLAN DE RELANCE CONTRIBUERA À DÉFINIR PRÉCISÉMENT LE PROJET :

types d'équipements, logistique d'approvisionnement, formation des cuisiniers de la restauration collective, épicerie coopérative, création d'une plateforme de vente en ligne des commerces du territoire et des producteurs locaux.



Démarche inter-PAT prévue avec le Pays Dolois et le Pays Lédonien pour permettre de mutualiser si besoin les outils.



Restaurant intercommunal d'Arbois (39),

Exemple de financements pour développer le maraîchage sur différents sites de la Nièvre :

acquisition de terrain, mise en place de forage pour assurer l'accès à l'eau, équipement en matériel de production, développement de chantiers d'insertion pour la production légumière voire la transformation.



### LE PLAN DE RELANCE PERMETTRA D'ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT D'UNE FILIÈRE MARAÎCHÈRE

en facilitant l'installation des producteurs, développer les circuits courts et l'approvisionnement de la restauration collective.



Un autre volet, porté par l'association Nièvre Gourmande, vise à mettre en place un magasin de producteurs nivernais en région parisienne afin de faire rayonner le territoire nivernais par la mise en valeur de son patrimoine alimentaire.

## Exemple du Pays Beaunois

Le Pays Beaunois souhaite accompagner l'émergence et la formalisation de 10 projets d'investissement agricoles structurants de transformation et commercialisation et de 5 projets publics/citoyens de création de lieu de vente de produits locaux qui maillent le territoire, et par ailleurs réaliser un guide des producteurs qui permettent de faciliter le rapprochement entre producteurs et consommateurs.

**10 PROJETS**  
d'investissement agricoles

**5 PROJETS**  
de lieux de vente de produits  
locaux

## La Communauté de Communes du Grand Autunois Morvan

s'inscrit notamment dans des objectifs de diversification des activités agricoles locales (légumineuses, maraichage, agroforesterie), en favorisant l'installation durable de productions qui font défaut pour répondre à la demande et pour la transition écologique (formation, certification HVE), et d'autre part d'animations en direction des publics en précarité alimentaire.

**Le PAT vise notamment le développement des approvisionnements en viande locales dans les établissements de restauration collective et la GMS.**



# CIRCUITS COURTS

SOUTENIR LES PROJETS DE JARDINS PARTAGÉS ET FAMILIAUX,  
NOTAMMENT EN QUARTIER PRIORITAIRE



Un soutien apporté par l'ANRU aux projets de jardins en quartiers prioritaires de la politique de la ville. **Enjeu** : développer l'agriculture urbaine dans les quartiers en renouvellement urbain.



5 PROJETS SOUTENUS EN RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ :

DIJON (21)

525 000 €

NEVERS (58)

65 000 €

JOIGNY (89)

243 500 €

SENS (89)

66 400 €

GRAND BESANÇON (25)

140 000 €

### 5 lauréats en région Bourgogne-Franche Comté :

- 1 LE JARDIN CORNEILLE COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU GRAND SENONAI (89):**  
une friche transformée en square public avec une micro ferme urbaine et une microforêt.
- 2 LE JARDIN MARAÎCHER D'INSERTION DE LA VILLE DE JOIGNY (89) :**  
Ferme maraîchère d'insertion, en agriculture biologique, qui alimentera les cantines scolaires.
- 3 LA FERME URBAINE DE PLANOISE, GRAND BESANÇON MÉTROPOLÉ (25) :**  
Ferme et serres installées sur 3 hectares qui produiront des aliments à destination des habitants.  
  
**« BANLAY FERTILE », DE NEVERS (58) :**  
**Programmation variée** (jardins partagés ou familiaux, poulailler, forêt - jardin, production maraîchère, espaces de cueillette, éco pâturage).  
Ce projet est étalé sur plus de 10,5 hectares dont 2 hectares seront dédiés à la production agricole.
- 5 « RAMIFICATIONS » DE DIJON MÉTROPOLÉ (21) :**  
**Ferme urbaine tournée vers de l'alimentaire** qui pourra se développer autour de sites rendus disponibles par les Projets de Rénovation Urbaine ou sites non utilisés et du développement d'une nouvelle offre d'aide alimentaire basée sur la formation-sensibilisation à l'autonomie alimentaire.  
**Création d'un living lab alimentaire sur le quartier** (définition des produits et services alimentaires), quatre de la Fontaine d'Ouche.





**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
BOURGOGNE-  
FRANCHE-COMTÉ**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



Retrouvez l'ensemble des mesures du plan de relance

[planderelance.gouv.fr](https://planderelance.gouv.fr)

OU SUR

[www.prefectures-regions.gouv.fr/bourgogne-franche-comte](https://www.prefectures-regions.gouv.fr/bourgogne-franche-comte)